

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12^{eme}
Nom de site	EMILE LAURENT	Numéro	T10914
Adresse du site	13, avenue Emile Laurent	Hauteur	R+8 (25 m)
Bailleur de l'immeuble	Social PARIS HABITAT	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	12/12/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/12/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	28/02/2021
Historique et contexte	Site expérimental 5G (autorisation ARCEP)

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G dans le 3500 MHz.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orientées vers les azimuts 40°, 120° et 220°.		
Distance des ouvrants	5m en dessous de l'antenne	Vis-à-vis (25m)	R+8
Estimation	2G/3G/4G/5G(2100) : 40° < 5V/m - 120° < 2V/m - 220° < 4V/m 5G (3500) : 40° < 4V/m - 120° < 1V/m - 220° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	30.44 m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 40°, 120° et 220° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

12. Localisation dans un rayon de 25m des bâtiments en vue directe d'un azimut avec leur nombre d'étage



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 13 AVENUE EMILE LAURENT 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 40°	Azimut 120°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	7.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour la 5G (3500 MHz)

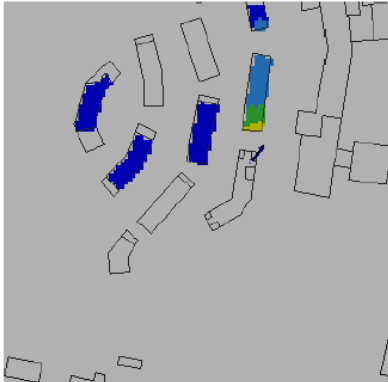
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 13 AVENUE EMILE LAURENT 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 40°	Azimut 120°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	7.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

a. Azimut 40°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



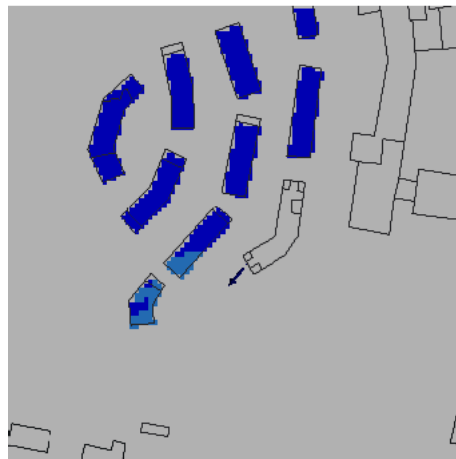
b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 7.5m.



c. Azimut 220°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : Pas de modifications visuelles



Etat projeté : Pas de modifications visuelles



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimet 40° :



Azimet 120° :



Azimet 220° :

